ACCORDER À MONSIEUR A...
L'AUTORISATION DE SÉJOURNER RÉGULIÈREMENT EN FRANCE

Monsieur et Madame A..., originaires de l'Ile Maurice, habitent à Viroflay (78) et ont 3 enfants scolarisés au collège Jean Racine de cette commune : Gregory en 4ème, Jordy en 5ème et Anthony en 6ème.
Ces enfants y sont intégrés et poursuivent une scolarité normale. Leur maman est en voie d'obtenir un titre de séjour à la Préfecture de Versailles. La vie de cette famille est en train de se construire en France.

Mais suite à un contrôle d'identité sur la voie publique, ce père de 3 enfants a reçu une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF).

Nous, parents d'élèves, enseignants, militants associatifs, citoyens,... demandons donc à ce que monsieur A... puisse obtenir l'autorisation de séjourner régulièrement en France car son expulsion compromettrait l'avenir de cette famille. En cas d'expulsion, les enfants devraient-ils avoir à choisir entre leur père et leur mère ?

NOM	prénom	Qualité (parents d'élèves, enseignants, association, citoyen,...)	ville	signature

Faire parvenir les pétitions remplies aux militants de la FCPE ou du RESF que vous connaissez.
Merci.